



DU 1^{er} août 2013

**LSL Intersport
Logistique**
S'engager pour chacun
Agir pour tous

1) Chaussures de sécurité : possibilité d'avoir une paire tous les ans par soucis d'hygiène

Réponse de la Direction :

NOTRE AVIS : Il faudrait en fait 2 paires afin d'alterner. Cela permettrait d'avoir tous les jours une paire sèche et ventilée très appréciable lors des périodes de canicule.

5) La délégation CFDT demande qu'un détail des mouvements soit inscrit sur le compteur d'heure (feuille de paye).

Réponse de la Direction : L'indication est déjà sur les feuilles de paie chaque mois, avec ce qui a été acquis ou pris dans le mois et le solde.

Il n'y aura pas de changement. Les personnes souhaitant avoir plus de détail peuvent se rapprocher du service RH.

NOTRE AVIS : Avec le décalage d'1 mois, il est parfois difficile pour le salarié de faire le rapprochement. L'erreur humaine existe et une information plus détaillée permettrait un bien meilleur contrôle. Il suffirait simplement d'indiquer les dates des mouvements.

6) La délégation CFDT aimerait que la Direction donne le détail du calcul de la prime pour les chargeurs.

Réponse de la Direction : Le détail de la prime est à disposition de chacun des Opérateurs du site, il suffit de s'adresser au Service RH.

NOTRE AVIS : Le service RH va être submergé de demande si nous ne mettons pas les outils nécessaires à la transparence. Ce service a déjà énormément de travail !

Lorsque nous parlons de détail de la prime, nous ne voulons pas connaître le montant individuel de chacun des chargeurs mais bien la méthode de calcul utilisée pour cette qualification d'emploi.

Il semble que malgré un travail constant, les primes varient ? Quelles peuvent être les raisons ? Nous nous rapprocherons de la Direction afin d'avoir tous les éléments.



CFDT.fr



LSL Intersport
Logistique
S'engager pour chacun
Agir pour tous

7) La délégation CFDT demande à la Direction que les produits (atelier 010) puissent être commandés par les salariés de St Vulbas puisque c'est le cas pour les salariés de Longjumeau.

Réponse de la Direction : Il y a effectivement eu quelques « loupés ». Cela dit, la règle est la même pour tous (STV et LNG) pas de commandes sur les produits d'OP (sauf en cas de liste bien établie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui)

NOTRE AVIS : Il est étonnant que les commandes n'aient pas été bloquées ! Surtout que cela est systématique et sans « loupé » pour St Vulbas. Qui a profité de cela ?

8) La délégation CFDT demande que l'atelier 010 soit scindé en deux ateliers (textile et autres produits) car il existe trop de différence de mission et cela a une influence sur la prime de performance.

Réponse de la Direction : Cette question n'est pas d'actualité. Nous verrons en 2014.

NOTRE AVIS : la prime individuelle de performance doit avoir un calcul le plus juste (équitable) possible ! Il existe trop d'incompréhension et nous demandons encore une fois une vraie négociation passant par un dialogue constructif entre Elus et Direction.

9) La délégation CFDT demande si le document prime de performance a été mis en place comme promis par la Direction.

Réponse de la Direction : Un document a effectivement été mis en place. Il n'est pas personnalisé, mais les éléments sont donnés à chacun tous les mois.

NOTRE AVIS : Cela n'a rien à voir avec la demande des salariés ! Nous voulons un document écrit personnel remis tous les mois. Ce sera le seul moyen qui permettra à tous de vérifier les éléments et d'avoir un historique fiable.

**Un listing a toujours existé et donc rien n'a changé!
Nous ne pouvons nous contenter de cela !**



Le 8 août 2013

R
E
U
N
I
O
N
D
P